

Mónica CASTILLO LLUCH et Marta LÓPEZ IZQUIERDO

La langue de la *Segunda partida*Comprendre pour traduire et traduire pour
comprendre**Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Mónica CASTILLO LLUCH et Marta LÓPEZ IZQUIERDO, « La langue de la *Segunda partida* », *e-Spania* [En ligne], 5 | juin 2008, mis en ligne le 25 juin 2008. URL : <http://e-spania.revues.org/index13013.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : SEMH-Sorbonne
<http://e-spania.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://e-spania.revues.org/index13013.html>
Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© e-Spania

Mónica CASTILLO LLUCH et Marta LÓPEZ IZQUIERDO

La langue de la *Segunda partida*

Comprendre pour traduire et traduire pour comprendre

- 1 Depuis 2002, date à laquelle le projet de traduction de la *Segunda partida* d'Alphonse X de Castille a été lancé par Georges Martin dans le cadre des activités du SIREM, et plus particulièrement du CPER « Droit castillan du XIII^e siècle. Étude et traduction critique de la deuxième des *Sept parties* d'Alphonse X le sage »¹, une équipe d'universitaires médiévistes s'applique à un travail qui, méthodologiquement, vise à la précision et à la cohérence maximales². Le défi de cette traduction tient au fait qu'il s'agit d'un texte de spécialité, au contenu juridique et politique, et d'un texte ancien de surcroît. L'ancienneté de ce texte cause un double décalage conceptuel et linguistique : pour saisir et restituer le sens exact de la *Segunda partida*, on se doit de connaître non seulement les réalités socio-historiques, juridiques et culturelles de la Castille médiévale, mais aussi la langue castillane ancienne et plus particulièrement la langue alphonsine. L'interdisciplinarité a présidé au projet, et le travail collectif de médiévistes aux compétences complémentaires a semblé le meilleur cadre pour la réalisation d'une traduction exigeant des connaissances dans des domaines aussi divers.
- 2 En tant que linguistes, nous souhaiterions exposer ici certains écueils de type purement linguistique que peut présenter ce texte quand on le traduit selon la méthodologie suivie dans l'atelier et fixée par son directeur. Pour Georges Martin, comme il vient d'être dit, la priorité doit être accordée au respect du texte dans la version française : il vaudra toujours mieux une expression moins élégante mais plus juste. Il ne s'agira pas de construire une langue française pseudo-ancienne, mais parfois des solutions limites, un peu en décalage avec le français, seront adoptées si elles sont plus littérales. La précision qui guide nos travaux soulève constamment des questions concrètes sur la langue médiévale, mettant à l'épreuve nos compétences. L'exercice de la traduction présuppose une compréhension juste du texte espagnol (*comprendre pour traduire*), ce qui exige souvent une recherche pointue sur des questions peu traitées par la théorie linguistique. Il se trouve aussi que la démarche de la traduction nous amène parfois à découvrir des phénomènes qu'on aurait saisis de façon moins évidente, ou qu'on n'aurait tout simplement pas remarqués par une approche monolingue du texte (de là, *traduire pour comprendre*). En somme, pour nous, linguistes, participer à cet exercice s'avère fort stimulant, l'approche interlinguistique étant constamment source d'interrogations.
- 3 Parmi les multiples questions qui se sont révélées intéressantes à la lumière de la traduction, nous avons choisi deux phénomènes que nous nous proposons d'analyser ici dans le détail : d'une part, les constructions concessives et d'autre part, les structures anaphoriques avec des pronoms personnels.

Comprendre pour traduire : les constructions concessives dans la *Segunda partida*

- 4 Dans cette partie, nous allons étudier le fonctionnement linguistique des deux conjonctions concessives les plus employées dans la *Segunda partida* : *maguer (que)* et *como quier que*. Nous avons observé leur comportement syntaxique et discursif, ce qui a permis de dégager des différences d'emploi et de sens pour ces deux conjonctions. Celles-ci servent à introduire deux types différents de propositions concessives, comme nous allons le montrer. Nous apportons également des éléments d'analyse concernant l'expression concessive en français, dans le but de mettre à profit la réflexion linguistique pour la pratique de la traduction de notre texte.

Caractéristiques des constructions concessives

5 Une construction concessive réunit deux propositions A et B, qui s'opposent entre elles :

(1) bien que A, B

(2) *aunque A, B*

6 Cette opposition est fondée sur un savoir implicite partagé par les locuteurs, tel que :

(3) Normalement, si A est vrai, B est faux

(4) *Aunque estamos agotados, vamos a seguir trabajando*

7 Le rapport de concession dans (4) fonctionne sur une inférence implicite :

(5) Normalement, lorsqu'on est épuisé, on ne travaille plus

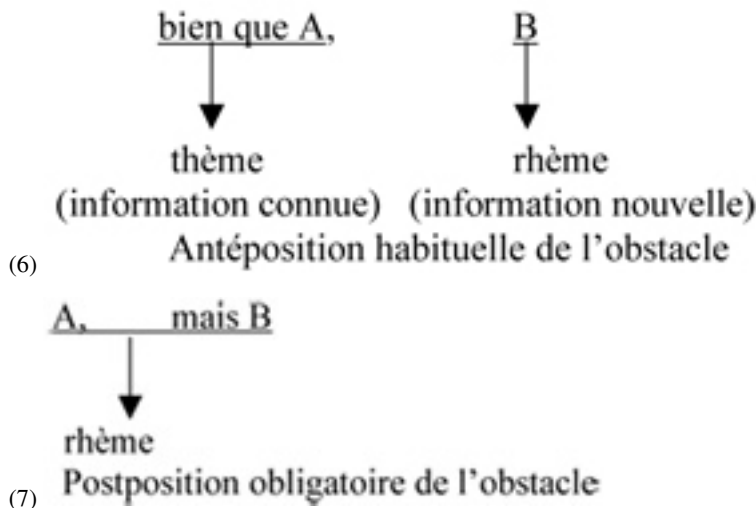
8 Concessives et adversatives, bien que proches, peuvent être distinguées à partir de certaines propriétés :

Propriétés syntaxiques

9 Pour la grammaire traditionnelle³, la construction concessive se compose d'une subordonnée, la concessive proprement dite, qui exprime un obstacle inopérant pour la réalisation de l'action décrite dans la principale. La construction adversative en revanche est considérée comme un type de coordination entre deux propositions indépendantes. Comme nous le verrons plus loin, cette description n'est pas acceptée par tous les linguistes.

Propriétés sémantico-pragmatiques

10 Celles-ci sont développées par les théories pragmatiques et la théorie de l'argumentation⁴. Avec les concessives, le locuteur assume en apparence une proposition (*bien que A*) pour ensuite s'y opposer (B). Autrement dit, les concessives **présupposent** une information. Les adversatives, de leur côté, permettent au locuteur de s'opposer à une situation sans qu'il y ait de présupposition. À cette distinction correspond une double structure informationnelle des adversatives et des concessives, ainsi qu'un ordre différent des propositions exprimées :



11 Dans le cadre de notre travail sur les concessives dans la *Segunda partida* et sa traduction en français, nous soulignerons les aspects suivants :

- le mode de la subordonnée
- les différents types de concession en espagnol et en français
- le statut syntaxique de la phrase complexe
- les différences rencontrées entre les conjonctions concessives dans la *Segunda partida*

Le mode dans la subordonnée concessive

- 12 De façon prototypique (avec la conjonction *aunque* en espagnol contemporain), nous trouvons soit l'indicatif, pour exprimer un obstacle réellement existant ou factuel, soit le subjonctif, pour exprimer des obstacles réels (donc, factuels) ou hypothétiques (non factuels) :

(8)

factuel	non factuel
indicatif	subjonctif

- (9a) *Aunque estoy cansada, sigo trabajando*
 (9b) *Aunque esté cansada (ahora), sigo trabajando*
 (9c) *Aunque esté cansada (mañana), seguiré trabajando*

- 13 Le subjonctif à valeur factuelle (ex. 9b), non décrit par la grammaire traditionnelle⁵, est appelé « thématique » ou « subjonctif de présupposition »⁶, car il introduit un contenu considéré comme réel par le locuteur, mais sur lequel il ne juge pas utile ou nécessaire d'informer l'allocutaire (parce qu'il le connaît déjà ou pour d'autres raisons⁷).
- 14 La distinction entre le subjonctif factuel et non factuel dans les concessives n'est pas toujours aisée, elle relève souvent du contexte extralinguistique.

Types de concessives

- 15 Lorsque la proposition concessive ne se rapporte pas à la situation décrite dans la principale mais aux circonstances d'énonciation, on parlera de « concessive d'énonciation » par opposition à « concessive d'énoncé »⁸.

(10) *Aunque no te lo creas, sigo trabajando en ese lugar*

- 16 La proposition concessive fait allusion ici aux conditions de crédibilité de l'acte de parole qui s'établit entre locuteur et allocutaire, autrement dit, à la situation d'énonciation.
- 17 Des études sur la concession en français ont mis en lumière trois types différents de proposition concessive⁹ : outre **la concession logique** (11), qui correspond au cas le plus général que nous avons décrit au début de cette partie, on distingue **la concession rectificative** (12) et **la concession argumentative** (13). En voici des exemples :

(11) *Bien qu'il pleuve, il sort*

(12) *Je sors, encore qu'il pleut / pleuve*

(13) *Il est bien certain que la limite de nos ignorances a reculé, mais on ne peut pas dire que nous sachions tout (ex. oral)*

- 18 Nous constatons que l'exemple (12) corrige en B l'affirmation contenue en A : nous ignorons quelle sera la décision finale prise par l'énonciateur.
- 19 Dans le cas de (13), l'information connue est introduite par un marqueur de modalité épistémique (*il est bien certain que, il est vrai, sans doute, bien entendu, etc.*) ; l'information nouvelle suit une conjonction ou adverbe adversatif (*mais, cependant, etc.*).
- 20 Quant au mode verbal des propositions concessives, nous constatons aussi pour le français un décalage entre les recommandations de la grammaire normative et les pratiques très anciennes attestées par les spécialistes. Pour Maurice Grevisse¹⁰, qu'il s'agisse d'un fait factuel ou d'un fait non factuel, l'usage du subjonctif est de rigueur avec toutes les conjonctions concessives, à l'exception de *tout...que*. Signalons que pour cet auteur, *même si* est une conjonction conditionnelle.
- 21 En revanche, les études diachroniques ont montré la longue hésitation entre l'indicatif et le subjonctif avec une même conjonction concessive¹¹. Elle se poursuit aujourd'hui, selon Morel, en fonction du type de concessive dont il s'agit :

(14)

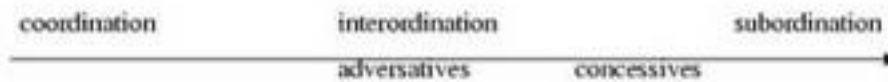
concession logique	<i>bien que A, B</i>	+ subjonctif / + indicatif pour parler d'un fait passé ou futur (non normatif)
	<i>même si A, B</i>	+ indicatif (pour parler d'un fait factuel ou non factuel. Dans le premier cas, commutation possible avec <i>bien que</i>)
concession rectificative	B, <i>encore que</i> A B, <i>quoique</i> A	+ subjonctif / + indicatif
	B, <i>même si</i> A	+ indicatif
concession argumentative	<i>certes A, mais</i> B	+ indicatif
	<i>même si</i> A, B	+ indicatif

Frontières floues entre les concessives et les adversatives

22 Des auteurs comme Guillermo Rojo¹² considèrent que, autant dans le cas des concessives que dans le cas des adversatives, la relation syntaxique qui s'établit entre les deux propositions ne peut se réduire à la subordination ou à la coordination. Comme pour les conditionnelles, Rojo propose une catégorie syntaxique bipolaire, dont les deux membres sont interdépendants et expriment une relation du type thèse / antithèse. Cette forme de relation syntaxique reçoit le nom d'« interordination ».

23 Si nous considérons que les relations interphrastiques forment un *continuum* (figure 15), nous pourrions estimer que les concessives sont plus proches de la subordination et les adversatives plus proches de la coordination :

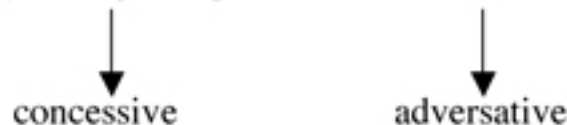
(15)



24 De fait, les frontières entre ces deux catégories ne sont pas toujours nettes : il est difficile d'identifier la nature adversative ou concessive d'une phrase lorsque les deux verbes sont à l'indicatif (selon Marcos Marín) ou lorsque le premier verbe est un subjonctif « polémique » ou « thématique » (selon Luis Santos). Seules les concessives hypothétiques au subjonctif présenteraient, selon ces auteurs, une claire séparation avec les adversatives.

25 Il existe en outre des formules dites « concessivo-adversatives » telles que¹³ :

Pedro será muy inteligente, pero no lo demuestra.



(16)

(17) *Bien es verdad que su conducta no ha sido muy correcta últimamente ; no obstante, pienso que debemos darle otra oportunidad.*

(18) *bien es verdad que... pero...
es cierto que... A, sin embargo... B
no cabe duda de que... no obstante...*

26 Remarquons la proximité entre ce dernier exemple et les concessives argumentatives décrites pour la langue française.

Les concessives dans la *Segunda partida*

27 Nous avons étudié les concessives introduites par *maguer (que)* et *como quier que*, les deux conjonctions qui, dans notre texte, dominent pour introduire ce type de proposition.

28 Malgré l'intérêt que présente l'histoire des concessives dans les langues romanes, nous ne nous y attarderons pas dans ce travail¹⁴. Rappelons cependant que *maguer (que)* est quasiment la seule conjonction concessive qui apparaît dans tout type de textes, depuis les origines de la langue (sa 1^{re} attestation remonte aux *Glosas Silenses*)¹⁵ jusqu'au XIII^e siècle. C'est alors qu'apparaissent de nouvelles conjonctions concessives – *comoquier que*, *siquier que*, ... – et un peu plus tard, *aunque*, qui se généralise dans cet emploi seulement à partir du XV^e siècle¹⁶.

Concessives avec *maguer (que)*

29 La plupart des exemples recueillis¹⁷ expriment la concession logique non factuelle, c'est-à-dire hypothétique, où les deux propositions se rapportent à une même situation ou bien se trouvent sur un même plan énonciatif.

(19) *Otrosi pusieron la vela, por semejança de las espuelas. Ca bien assi como el cauallo, que maguer aya buenos pies, non corre tan bien, como quando le dan de las espuelas.* (Titre XXIV, loi 8)¹⁸

(20) *E por esso a cada vno llamaron su nome : por que los que lo oyessen, maguer non fuesen enel fecho, supiesen por el nome en que manera fuera.* (Titre XXIII, loi 27)

30 Les exemples exprimant la concession factuelle à l'indicatif sont beaucoup moins nombreux (ex. 22) ; l'emploi du subjonctif dit « thématique » est extrêmement rare (trois exemples, soit 2,4%)¹⁹.

(21) *E esto mesmo dezimos, delos que fueren adeudados por postura, assi como marido e muger: ca maguer son dos personas, fazen se como vna, quanto en ayuntamiento natural.* (Titre XXIX, loi 3)

(22) *E porende dixeron los sabios antiguos, que son como alma, e cuerpo, que maguer en si sean departidos, el ayuntamiento, les faze ser vna cosa.* (Titre XIX, loi 3)

31 Comme l'avait remarqué Bartol Hernández²⁰ dans son étude sur les propositions consécutives et concessives dans les *Sept parties*, notre texte présente une plus forte spécialisation de *maguer (que)* pour exprimer la concession non factuelle que d'autres textes de l'époque, où les emplois factuels à l'indicatif et non factuels au subjonctif semblent beaucoup plus équilibrés, comme cela apparaît dans les deux tableaux reproduits ci-dessous :

(23)

Apparition de la forme *maguer (que)* aux XII^e et XIII^e siècles (Bartol Hernández) :

Verbe au subjonctif				V à l'indicatif
- factuel	factuel	cas douteux	TOTAL	141
104	2	3	109	

(24)

Maguer (que) dans les *Sept partidas* :

Verbe au subjonctif				V à l'indicatif
- factuel	factuel	cas douteux	TOTAL	
1210	60	41	1311	124

32 L'interprétation que fait Bartol Hernández de cette différence semble partielle. D'après lui :

*La razón de esta diferencia en el uso según las obras quizás haya que buscarla en el carácter jurídico de las mismas. En efecto, es normal que en las obras de carácter jurídico abunden los casos con el verbo en subjuntivo ; mientras que en las demás obras puede suceder lo contrario.*²¹

33 Cependant, nous avons répertorié un nombre important de propositions concessives factuelles à l'indicatif, introduites par la conjonction *como quier que*, comme nous le verrons dans la suite de cet exposé. Ainsi, il s'agirait plus d'une volonté (consciente ou non) de distinction formelle entre les deux types de concessives par le choix de deux conjonctions et de deux modes clairement différenciés – ce qui obéit probablement en partie à la nature juridique de notre texte – mais, nous le voyons, pour des raisons différentes de celles avancées par Bartol Hernández.

34 Pour ce qui est de l'évolution de ce type de concessive au cours de la période médiévale, Emilio Montero²² a montré le triomphe progressif de la construction avec l'indicatif :

	1260	1302	1343	1400
indicatif	53,2%	50,1%	76%	82,7%
subjonctif	44,3%	41,6%	24%	12,6%

Concessives avec como quier que :

35 Nous l'avons déjà annoncé : cette conjonction introduit principalement des concessives factuelles à l'indicatif (ex. 25) ou au subjonctif (ex. 26). Nous trouvons seulement 16% d'exemples exprimant la concession non factuelle, soit à l'indicatif (conditionnel) soit au subjonctif (ex. 27)²³. Les exemples à l'indicatif sont les plus nombreux (58%).

(25) Factuelle à l'indicatif : *Ca la sidra, e el vino, como quier que los omes lo aman mucho, son cosas que embargan el seso, lo que non conuiene en ninguna manera, alos que han de guerrear sobre mar.* (Titre XXIV, loi 9)

(26) Factuelle au subjonctif « thématique » : *Cathanes e valuassores, son aquellos fijos dalgo en Italia, aque dizen en España infançones. E como quier que estos vengán antiguamente de buen linaje, e ayan grandes heredamientos, pero non son en cuenta destos grandes Señores, que desuso diximos.*(Titre I, loi 13)²⁴

(27) Non factuelle au subjonctif : *E como quier que aquellos yendo en apellido, primeramente, alcançassen, e touiessen por esta razon, que deuen auer mayor parte dela ganancia, que los otros que viniessen en pos dellos, non touieron por derecho los antiguos, que assi fuese.* (Titre XXVI, loi 25)

36 La *Segunda partida* se détache ici aussi des autres textes de la période : selon Montero²⁵, 65,8 % des concessives avec *como quier que* présentent le verbe au subjonctif entre les années 1260 et 1300. L'utilisation du mode indicatif devient majoritaire seulement à partir de 1300 et jusqu'à la disparition de cette conjonction.

37 Les tableaux ci-après offrent une comparaison entre l'emploi des modes avec *maguer que* et *como quier que* dans la *Segunda partida* :

(28)

Mode du verbe de la subordonnée

Maguer (que) :

	indicatif	subjunctif	TOTAL
Factuel	19,6%	2,4%	22%
Non factuel	00	74,7%	74,7%
Exemples douteux		3,3%	3,3%
TOTAL	19,6%	80,4%	100%

Como quier que :

	indicatif	subjunctif	TOTAL
Factuel	51%	24%	75%
Non factuel	7%	9%	16%
Exemples douteux		9%	9%
TOTAL	58%	42%	100%

Autres différences entre maguer (que) et como quier que

38 Ces phrases montrent d'autres particularités syntaxiques et discursives qui nous ont fait reconsidérer la nature des concessives introduites par ces conjonctions. Plus concrètement, nous avons repéré certaines récurrences dans la construction des phrases et des périodes où apparaît *como quier que* :

39 a) apparition dans des structures dites « pléonastiques », avec une conjonction dans le premier terme et, dans le deuxième, une marque adversative, une construction anaphorique avec démonstratif ou bien un quantifieur, souvent comparatif :

(29)

pero, empero, mas...

como quier que A, con (todo) eso... B

más, mayormente, señaladamente

(30) *E como quier que temor e miedo es naturalmente como vna cosa, empero segund razon, departimiento ha entre ellos, ca la temencia, viene del amor, e el miedo nasce de espanto de premia, e es como desanparamiento.* (Titre XIII, loi 15)

(31) [...] **como quier que** estos yerros anbos sobredichos son de trayçion, **con todo esso** no son las penas iguales [...]. (Titre XVIII, loi 3)

(32) Tañer es el quinto sentido del alma sentidora, e **como quier que** es en todo el cuerpo, **mayormente** es en los pies, e en las manos. (Titre XIII, loi 6)

(33) E **como quier que** todos los omes deuen ser muy guardados en esto, **mucho mas** lo deuen ser los reyes. (Titre XVII, Préambule)

(34)

Apparition de la concessive dans une structure corrélatve :

<i>maguer (que)</i>	<i>como quier que</i>
15,4%	78,4%

40 Ces constructions ont souvent été considérées comme pléonastiques. Selon Algeo²⁶, ce
procédé émerge avec les concessives réelles au subjonctif. La conjonction adversative
permettrait de rectifier la valeur hypothétique du subjonctif et d'affirmer ainsi le caractère
réel de l'ensemble. En revanche, pour Montero²⁷, il s'agirait plutôt d'un renforcement des
conjonctions concessives faibles (peu grammaticalisées) ou affaiblies (en recul), ou bien d'un
procédé stylistique.

41 Nous pensons que ces structures répondent à des constructions corrélatives bipolaires, que
Javier Elvira²⁸ définit ainsi :

*Las correlaciones son estructuras bimembres, con menor grado de desigualdad jerárquica que las estructuras hipotácticas y mayor cohesión que las secuencias paratácticas. Estas construcciones, notablemente afines al estilo de formulación oral, están en la base histórica de la subordinación románica, que en buena medida comenzó a gestarse ya en la historia del propio latín.*²⁹

42 Ce type d'explication est par ailleurs en accord avec la relation d'interordination déjà
mentionnée. C'est cette relation que de nombreux linguistes reconnaissent dans les phrases
concessives en espagnol contemporain.

43 Chaque membre porte ainsi sa propre marque : d'abord une conjonction concessive, et ensuite
une forme corrélatrice. Signalons cependant que les concessives avec corrélation sont rares
avec des conjonctions autres que *comoquier que*.

44 b) placement très figé dans la phrase, avec position initiale dominante. Avec *maguer (que)*,
l'antéposition de la subordonnée par rapport au verbe principal est aussi majoritaire, mais sa
mobilité est beaucoup plus grande, comme le montrent les tableaux ci-dessous :

(35)

Position de la subordonnée par rapport au verbe principal :
maguer (que) :

antéposition		postposition	
initiale	milieu	milieu	finale
39,5%	33%	6,5%	20,9%
72,5%		27,4%	

como quier que :

antéposition		postposition	
initiale	milieu	milieu	finale
77,2%	14,7%	0	7%
93%		7%	

45 c) tendance à occuper une place fixe, dans le paragraphe et dans le chapitre, après un
connecteur additif (*e* dans la plupart des cas)³⁰:

46 Dans vingt-trois exemples (26%), *como quier que* apparaît au tout début du titre ou de la loi,
après une première phrase déclarative qui énonce le principe général ou la définition du sujet
traité, tandis que *maguer (que)* occupe cette même position dans six exemples (4,8%) :

(36) *Fabla, e razon es cosa que aparta al onbre de las otras animalias. E como quier que nascan del entendimiento, non se pueden mostrar sin palabra. E porende, todos los omes, deuen punar, en ser razonados.* (Titre VII, loi 7)

(37) *Conoscimiento verdadero de Dios es la primera cosa que por derecho deue auer toda criatura, que ha entendimiento. E como quier, que esto pertenesce mucho a los omes por que han razon, e entendimiento entre todos ellos, mayormente lo deuen auer los Emperadores e los Reyes, e los otros grandes Señores, que han a mantener las tierras e gouernar las gentes con entendimiento de razon e con derecho de justicia.* (Titre II, Préambule)

(38)

Concessives après connecteur :

Connecteur	<i>maguer que</i>	<i>como quier que</i>
<i>e</i>	0,8%	64,7%
<i>ca</i>	25,2%	2,2%
autres	2,4%	4,5%
TOTAL	28,4%	71,4%

- 47 d) présence de marques énonciatives se rapportant au locuteur ou introduisant une modalisation émanant du locuteur dans le premier terme de la phrase :

(39)

	<i>maguer (que)</i>	<i>como quier que</i>
Déixis de première personne (<i>nos</i>)	1,6%	14,7%
Verbe modal dans la subordonnée	4,8%	32,9%

- 48 Plusieurs marques énonciatives peuvent co-apparaître dans un même énoncé.

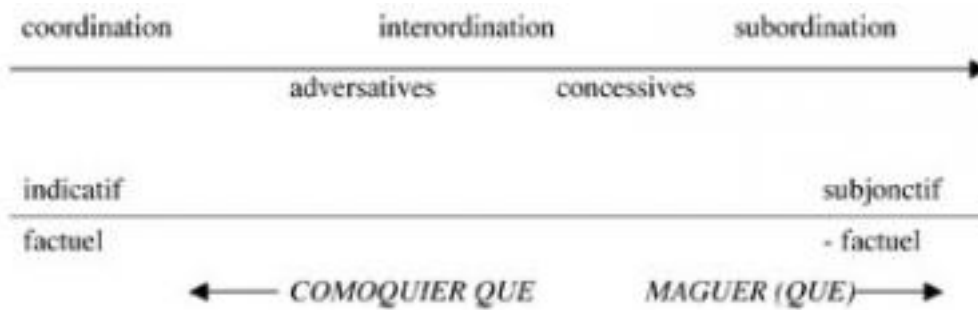
(40) [...] *e como quier, que los sabios fablaron primeramente del alma, criadera, de que fizieron semejança, de como el pueblo deue amar a su tierra, e de si fablaron de la sentidora de que fizieron semejança al amor, quel pueblo deue auer al Rey que es como sentido del : e apostremas fablaron de la razonablea que fizieron semejança, del amor quel pueblo deue auer a dios. E nos, catando, que las cosas, que fablan en el, deuen ser ementadas primero : porende touimos por bien, e por guisado, de hablar primeramente del alma razonable [...]* (Titre XII, Préambule)

(41) *Pero commo quier que diximos que faria aleue, el que furtasse, o robasse, el auer del Rey, tanto podria ser el furto, o el robo : e en tal manera, e en tal sazon fecho, que se tornaria, en traycion conocida.* (Titre XVII, loi 1)

(42) *E commo quier que atales gualardones deuen fazer los Señores a sus vassallos. Pero esto no se entiende, si non de aquellos, que han de que gelo cunplan.* (Titre XXVII, loi 5)

- 49 Les éléments exposés montrent que les deux conjonctions étudiées répondent à une nette spécialisation d'emplois dans la *Segunda partida* (ainsi que dans les *Siete partidas* en général, selon nous, quoique cela reste à vérifier) : d'un côté, l'expression de la concession factuelle, avec *commo quier que* suivi de l'indicatif ou du subjonctif ; et de l'autre, l'expression de la concession non factuelle, avec *maguer (que)* suivi du subjonctif. En cela, les rédacteurs des *Partidas* semblent avoir opéré une sélection qui est beaucoup moins définie – surtout en ce qui concerne la spécialisation de *maguer* – que dans d'autres oeuvres de la même période.
- 50 En outre, la sphère de la concession factuelle apparaît associée à un comportement syntaxique et discursif propre à une catégorie intermédiaire entre les adversatives et les concessives, entre la coordination et la subordination.
- 51 Des études typologiques et diachroniques récentes³¹ ont montré que, dans les langues, les relations adversatives sont plus fondamentales que les concessives (ce que tente de schématiser la figure 43) : les marqueurs adversatifs sont présents dans pratiquement toutes les langues connues, tandis que les concessives sont moins représentées. Par ailleurs, du point de vue diachronique, mais aussi dans l'acquisition du langage, l'expression des relations adversatives précède celle des concessives. Ainsi, les concessives avec *como quier que* sont moins définies typologiquement que celles avec *maguer (que)* ; elles montrent en cela leur histoire plus courte.

(43)



- 52 D'un point de vue sémantico-pragmatique, pour l'énonciateur, les concessives avec *comoquier que* servent souvent à qualifier ou modaliser son dire et le dire des autres : elles se rapportent alors à l'énonciation et non pas au contenu propositionnel de l'énoncé. C'est pourquoi ce type de concessives tend à occuper une place privilégiée du point de vue informatif, à savoir le début des titres ou des lois. Après une première phrase déclarative énonçant un principe général, universel, la concessive permet à l'énonciateur de le nuancer, de le compléter voire de le contredire.
- 53 Il nous semble, par conséquent, que nous sommes très proches de la « concession argumentative » décrite ci-dessus pour le français, ainsi que de la figure rhétorique de la concession par laquelle l'orateur, sûr de sa cause, semble accorder quelque chose à son adversaire pour mieux en tirer avantage, ou pour prévenir les incidents inutiles qui pourraient l'arrêter (Encyclopédie de Diderot, 1753).
- 54 En ce qui concerne *maguer que*, les exemples prototypiques étudiés occupent l'espace concessif opposé. Ils expriment l'hypothétique au mode subjonctif, en étant souvent associés à d'autres subordonnées afin de modifier le contenu propositionnel de la principale, et ils jouissent d'une liberté relative de position à l'intérieur de la phrase et du discours. La phrase concessive avec *maguer que* apparaît comme l'un des mécanismes de la syntaxe « *trabada* » ou « *envolvente* » qui caractérise le style alphonsin dans certaines de ses œuvres ou dans certains passages³².
- 55 Ce type de concessive, que nous assimilerons à la « concession logique », présente ainsi un plus haut degré de grammaticalisation, ce qui est en accord avec sa plus grande ancienneté.

(44)



- 56 Que ressort-il de notre analyse pour la traduction de la *Segunda partida* ? Nous pensons avoir montré, de façon très synthétique, que la traduction des concessives ne se limite pas à un choix entre la concession factuelle et non factuelle – distinction qui, par ailleurs, ne doit pas être assimilée à l'opposition modale indicatif / subjonctif en espagnol, comme le font les grammaires traditionnelles espagnoles et les grammaires françaises qui s'inspirent de ces dernières³³. Les recettes en usage dans les manuels de traduction espagnol–français couramment employés, qui proposent une inversion modale entre les deux langues (*aunque* + indicatif = *bien que* + subjonctif ; *aunque* + subjonctif = *même si* + indicatif), se révèlent inexactes, comme nous l'avons souligné, autant du point de vue de la grammaire espagnole que de la grammaire française.

- 57 Nous avons montré ici les tendances dominantes dans le comportement syntaxique et pragmatique des deux conjonctions étudiées. Cependant, il ne nous semble pas possible de proposer des « recettes » de traduction pour chacune de ces formes. Il ne faut pas oublier qu'elles sont interchangeables dans certains cas et qu'elles inversent parfois leurs rôles dans la construction du discours. Mais ces exemples se situent en marge des grandes lignes repérées.
- 58 Le discours alphonsin de la *Segunda partida* utilise les deux types de phrases concessives étudiées, différenciées à travers une ample panoplie de procédés (conjonctions, adverbes, modes, ordre des propositions, degré de dépendance : coordination, subordination ou interordination, etc.) afin de construire du sens à deux niveaux différents – sémantique et pragmatique – en jouant sur deux échelles d'interprétation, celle de l'énoncé et celle de l'énonciation.

Traduire pour comprendre : puissance anaphorique des pronoms personnels et accord avec leur antécédent

- 59 La traduction de la *Segunda partida* nous a permis de nous familiariser avec des constantes discursives propres aux *Partidas* alphonssines – la plus caractéristique étant sans doute la structuration rationnelle du texte. Différentes stratégies formelles sont mises en place afin de construire une présentation cohérente et hiérarchisée des contenus dans l'exposition comme dans l'argumentation, à commencer par la division de l'œuvre en sept livres, puis en titres et en lois, tous numérotés et accompagnés d'une épigraphe. Les titres contiennent un plan des contenus qui vont être développés dans chacune des lois. Parallèlement, au sein de chaque loi, une mention initiale des éléments qui vont être abordés précède l'exposition organisée de chacun de ces éléments dans le détail, qui se fait par le biais de mécanismes tels que l'énumération ordonnée des idées, la numérotation rigoureuse de celles-ci et l'emploi de corrélations systématiques, de certains connecteurs comme *otrossi* ou autres qui, dans l'ensemble, ne diffèrent pas de ceux utilisés dans d'autres œuvres alphonssines³⁴.
- 60 À cette structuration rationnelle du texte contribue également une pratique discursive récurrente qui consiste à présenter en tête de loi le concept dont celle-ci traite, – élément thématique, annoncé dès l'épigraphe – lequel est repris successivement, à l'intérieur du paragraphe, par un pronom anaphorique dont la particularité est de persister malgré la distance croissante qui va le séparer progressivement de son antécédent³⁵. L'exemple suivant illustre bien cette pratique³⁶ :

(45) *Ley XII. Como se deue el Rey guardar de mal querencia.*

MAL QUERENCIA, es la que llaman en latin odium, que quiere tanto dezir en Romance, como mala voluntad, que esta toda via raygada enel coraçon del ome. E esta es, la tercera cosa, de que se deue el rey mucho guardar. Ca non la deue auer en ninguna manera, a quien non le meresciesse porque : ca si lo fiziesse, mostrarse ya por desconoscido, e por soberuio. Nin otro si no la deue auer contra los que fizieren bien, ca en esto semostraria por embidioso, e por ome que non se paga de bondad. Ni a vn no la deue auer a ningun ome por dicho de otri, amenos de ser la cosa prouada en ante, ca si lo fiziesse, mostrar seya por ome de liuiano seso, por creador de mezcla. Mas sin dubda, la deue auer, contra los enemigos de la fe : O contra aquellos, que fazen al Rey, o al Reyno traycion. (Titre V, loi 12)

- 61 Le substantif *mal querencia* est repris quatre fois par le pronom *la* dans ce fragment assez long, dont les procédés rhétoriques et la syntaxe ne sont pas sans intérêt. Premièrement, d'un point de vue rhétorique, les pronoms intègrent des structures anaphoriques, dans le sens traditionnel du terme : les quatre occurrences du passage se trouvent dans l'expression répétée « (*non*) *la deue auer* », ce qui permet le maintien de la référence pronominale sans équivoque. Outre ces répétitions, les relateurs syntaxiques coordonnent les quatre propositions complexes de façon très explicite : la première proposition négative est suivie d'une deuxième introduite par « *nin otrossi* », puis d'une troisième de même nature avec « *ni aun* » et enfin d'une coordonnée adversative introduite par « *mas sin dubda* ». L'ensemble des éléments qui viennent d'être

cités permet aux pronoms de fonctionner sur une longue période en maintenant sans ambiguïté la référence de leur antécédent, de plus en plus lointain dans le discours.

- 62 L'exemple suivant montre une configuration similaire, puisque le pronom intervient initialement à l'intérieur d'une série de trois propositions parfaitement numérotées et présentant certains parallélismes :

(46) *Ley II. Como el Rey deue amar e honrrar e guardar a su pueblo.*

Amado deue ser mucho EL PUEBLO de su rey, e señaladamente, les deue mostrar amor, en tres maneras. La primera auiedo merced dellos, faziendoles merced, quando entendiere, que lo han menester : ca pues el es alma, e vida DEL PUEBLO, assi como dixeron los sabios, muy aguisada cosa es, que aya merced dellos, como de aquellos que esperan biuir por el, seyendo mantenidos con justicia. La segunda, auidendoles piedad, doliendose dellos, quando les ouiesse a dar alguna pena. Ca pues el es cabeça de todos, doler se deue del mal que rescibieren, assi como de sus miembros. E quando desta guisa fiziere contra ellos, ser les ha como padre, que cria sus fijos, con amor, e los castiga con piedad, assi como dixeron los sabios. La tercera, auidendoles misericordia, para perdonar les a las vegadas, la pena que merescieren, por algunos yerros, que ouiessem fecho. Ca como quier que la justicia es muy buena cosa ensi, e de que deue el Rey siempre vsar, con todo esso faze se muy cruel, quando alas vegadas non es tenplada, con misericordia. E por esso la loaron mucho los sabios antiguos, e los santos, e señaladamente el Rey Dauid, dixo en esta razon que estonce es el Reyno bien mantenido quando la misericordia, e la verdad se fallan en vno, e la paz, e la justicia, se besan. E honrrar los deue otrosi en tres maneras [...]. (Titre X, loi 2)

- 63 Mais ce qui nous intéresse davantage dans cet extrait est de relever le fait que la longue digression finale sur la miséricorde, qui éloigne définitivement l'antécédent – sur le papier et dans la mémoire du lecteur – ne constitue pas un obstacle au fait que le pronom soit réutilisé ici, sans le soutien de la numérotation et de l'anaphore rhétorique. À sa place, la version française devra réintroduire le syntagme nominal *le peuple* – et une transformation de ce genre devrait s'opérer dans une adaptation en espagnol moderne –, ce qui montre que le pronom pouvait avoir une capacité anaphorique supérieure en castillan médiéval. On remarquera par ailleurs, dans cet exemple, l'accord au pluriel des pronoms avec le substantif *pueblo*. Il s'agit là d'un substantif collectif (c'est aussi le cas de *omne*), avec lequel l'accord formel en nombre n'est pas respecté, bien au contraire. Ce qui est systématique dans la *Segunda partida*, avec les substantifs de cette nature, est l'alternance de formes verbales et pronominales tantôt au singulier tantôt au pluriel³⁷, alternance – soit dit en passant – que la traduction se doit de supprimer si l'on veut éviter un résultat agrammatical en français moderne³⁸. Notons à ce propos que la logique sous-jacente à ces ruptures – un accord par le sens s'impose dans la plupart des cas aux dépens d'un accord grammatical – contribue à ce que l'anaphore fonctionne sans ambiguïté, puisqu'à un singulier (*él < el rey*) on opposera clairement un pluriel (*ellos < el pueblo*). Cette pratique de la *concordantia ad sensum* se révèle donc cohérente au sein d'un discours où les anaphores abondent, et dans lequel, par conséquent, les relations syntaxiques sont fortement soutenues par la sémantique³⁹.

- 64 Ce qui vient d'être dit concerne tout particulièrement le cas du pronom neutre *lo*, comme anaphorique de différents types d'antécédent. Dans l'exemple (47), celui-ci servira à reprendre le substantif *cosas* – dont la sémantique indéfinie se prête particulièrement à un accord neutre⁴⁰ –, mais il n'interviendra que tard, après plusieurs pronoms anaphoriques respectant un accord lexical (*las, ellas*). Ce qui est intéressant, c'est que du point de vue du traducteur, les capacités référentielles des deux anaphores neutres de la fin du passage se révèlent exceptionnelles :

(47) *Despenseross on otros oficiales, que han de comprar LAS COSAS QUE HAN MENESTER, para gouierno del rey, e por esso les llaman assi porque ellos espenden los dineros, de que las compran. E estos deuen auer en si quatro cosas. La primera, que sean acuciosos. La segunda sabidores. La tercera leales. La quarta que ayan algo de suyo. Ca si acuciosos fueran seran siempre apercebidos, para fazer buscar LAS COSAS QUE OUIEREN MENESTER. E si fueren sabidores saber las han conoscer, e comprar a pro de su Señor e dar cuenta e recabdo dellas,*

quando menester fuere. E si fueren leales, guardar se han de fazer furto : e non tan solamente a su Señor : mas aun a los otros, de quien lo compraren : e aun saber lo han bien dar, e apuestamente alli do lo ouieren de fazer. (Titre IX, loi 13)

- 65 Des exemples similaires abondent dans la *Segunda partida* et, très souvent, indépendamment de leur logique sémantique, il nous aura été impossible de pratiquer une traduction littérale (*le*). À la place, une traduction respectant l'accord lexical (ex. 48), ou l'emploi d'un syntagme nominal plus explicite (ex. 49), ou bien simplement la reprise par un pronom démonstratif, plus emphatique anaphoriquement que le pronom personnel (ex. 50 et 51), s'imposera en français moderne – et il en serait de même en espagnol contemporain – :

(48) [...] *La tercera, temer le por el grand poder que ha, como aquel que fizo, TODAS LAS COSAS, de nada. E puede lo tornar en aquel estado, quando el quisiere. (Titre XII, loi 1)*
[...] la troisième, de Le craindre en raison du grand pouvoir qu'il a, Lui qui a créé TOUTES LES CHOSES à partir de rien et peut les ramener au même état quand il le voudra [...].

(49) *Vsar deue el rey cotidianamente, dos cosas para ser tenido por de buenas costumbres. La primera que aya en si sufrenca. La segunda que aya atempramiento e mesura en la cobdicia. E como quier, que en las leyes ante desta tanximos ALGUNA COSA DELLAS queremos lo agora mostrar, mas cumplidamente e departir cada vna qual es e en que guisa deue el rey dellas vsar. (Titre V, loi 9)*

Deux sont les choses que le roi doit pratiquer quotidiennement pour être considéré comme étant de bonnes mœurs. La première est qu'il ait de la patience. La seconde est qu'il fasse preuve de modération et de mesure dans ses désirs. Et bien que dans les lois précédentes nous ayons touché à DES POINTS RELEVANT DE CES DEUX PRATIQUES, nous voulons à présent exposer le **sujet** plus complètement et distinguer ce qu'est chacune de celles-ci et de quelle façon le roi doit en user.

(50) *Ca bien assi como el mundo mayor, ha MUEBDA, E ENTENDIMIENTO, E OBRA, E ACORDANÇA E DEPARTIMIENTO, otrosi lo ha el ome segund natura. (Titre IX, loi 1)*
Car de même que le monde majeur est doté DE MOUVEMENT, D'ENTENDEMENT, D'ACTION, D'ACCORD ET DE DÉSAccORD, de même l'homme a **tout cela** par nature.

(51) *Onde quien se sabe guardar de palabras sobejanas, e desapuestas, e vsa destas que dicho auemos, en esta ley : es llamado palaçiano. Por que ESTAS PALABRAS vsaron los sabios antiguos, e los entendidos omes, en los palacios de los Reyes : mas que en los otros logares : e alli resebieron mas honrra los que lo sabian. (Titre X, loi 8)*

Aussi, quiconque sait se garder de paroles excessives et messéantes et use de celles dont nous avons parlé dans cette loi, est appelé « homme du palais », car CES PAROLES ont été employées par les sages anciens et par les hommes pleins d'entendement dans les palais des rois ; c'est là plus qu'en tout autre lieu qu'on a honoré ceux qui savaient **cela**, [...].

- 66 Par ailleurs, dans de nombreuses lois de la *Segunda partida*, on trouve l'expression composée du verbe *fazer* (hyperonyme des verbes d'action, qui renvoie à la sémantique d'un verbe antécédent) + le pronom neutre *lo* (qui reprend la référence de l'objet de l'antécédent de *fazer*, de façon parfois très vague), expression difficilement traduisible en français de façon littérale et qui, pour une oreille moderne, est souvent ressentie comme une anacoluthie. De fait, cette expression fonctionne avec une puissance anaphorique que le traducteur ne peut rendre en français que par le biais de formules plus explicites sémantiquement, telles que *faire cela*, *avoir cela*, *agir ainsi* ou *de la sorte*, qui apportent des précisions soit sur l'action verbale, soit sur l'objet – en restaurant tout simplement l'accord lexical (ex. 52), en utilisant un pronom démonstratif au lieu d'un personnel (ex. 53), en transformant le complément pronominal en un complément adverbial (ex. 54), ou encore en employant d'autres périphrases (ex. 55) – :

(52) [...] *a semejança desto dixeron los sabios, que el pueblo deue asmar, e conoscer las cosas que son como amigas, e a pro del rey, porque pueda biuir, e ser sano, e allegar las, e fazer las, en todas maneras que podieren. E LAS OTRAS QUE FUESSEN CONTRARIAS por que el pudiesse recibir muerte o enfermedad, NON LAS DEUEN FAZER NIN CONSEJAR QUE OTRO LAS FAGA. Ca los que a sabiendas lo fiziessen, o non las desuiassen, quanto pudiessen, farian aleue conosciado, por que deuen morir e perder lo que ouieren. (Titre XIII, loi 10)*

Et semblablement, les sages ont dit que le peuple doit estimer et connaître les choses qui sont comme amicales et propices à la vie et à la santé du roi, et les lui procurer et les accomplir de toutes les manières possibles. Quant à CELLES QUI LUI SERAIENT CONTRAIRES et qui pourraient causer sa mort ou sa maladie, NUL NE DOIT LES FAIRE NI CONSEILLER À UN AUTRE QU'IL LES FASSE. Ceux, en effet, qui sciemment **les feraient** ou ne les empêcheraient pas autant qu'il est possible, commettraient une félonie notoire pour laquelle ils doivent mourir et perdre leurs biens.

(53) *Mas si estos non se temiessen, nin quisiessen apercebir a los otros, de quien ouiessen miedo, en la manera que dicha auemos : si por auentura, los otros, de quien ouiessen miedo, non sabiendo que yuan a la corte del rey LOS MATASSEN, O FERIEN EN EL CAMINO, deuen auer pena, como quien quebranta camino. E si en otro lugar, deue auer pena, segund el fuero de aquella tierra en que lo fiziera.* (Titre XVI, loi 4)

Mais si ceux qui viennent à la cour du roi n'ont aucune crainte ou ne veulent avertir, à la manière indiquée plus haut, ceux dont ils ont peur, et si d'aventure ces derniers LES TUENT OU LES BLESSENT EN CHEMIN, ignorant qu'ils se rendent à la cour du roi, que les agresseurs soient punis comme des brigands de grands chemins ; et si c'est hors de la route, qu'ils soient punis selon le for du pays dans lequel ils **auront fait cela**.

(54) *Onde el pueblo que CREYERE EN DIOS, E OUIERE EN EL FE, E ESPERANÇA, E LO AMARE, E LE TEMIERE, assi como dize en las leyes ante desta, aura los bienes deste mundo, cumplidamente, e del otro, e sera Dios su señor. E el su pueblo, assi como dixo el Profeta David, Bien auenturada es la gente de quien es Dios su señor : ca este es pueblo, que escogio por su heredad. E los que lo non fizieren venirles ha el contrario de todo esto.* (Titre XII, loi 9)

C'est pourquoi le peuple qui CROIRA EN DIEU, AURA FOI EN LUI, METTRA EN LUI SON ESPÉRANCE, L'AIMERA ET LE CRAINDRA, ainsi qu'il est dit dans les lois qui précédent, jouira pleinement des biens de ce monde-ci et de l'autre. Dieu sera son Seigneur et il sera son peuple. Comme l'a dit le prophète David : « Bienheureuse est la nation dont Dieu est le Seigneur, car c'est là le peuple qu'Il a choisi pour son héritage. » Et ceux qui **ne feront pas ainsi**, il leur adviendra tout le contraire.

(55) *E SEYENDO ATALES a tambien los vnos como los otros, deue los el Rey amar, e fazer bien. E quando de otra guisa lo fiziesen : deuen auer pena segund fuessen aquellas cosas en que errassen en su mandaderia.* (Titre IX, loi 21)

Si tels sont les uns et les autres, le roi doit les aimer et les récompenser. **Dans le cas contraire**, ils doivent recevoir une peine à la mesure des fautes qu'ils auront commises au cours de leur mission.

- 67 La traduction de quelques-uns des exemples qui précèdent (50, 51 et 53, mais aussi 54) révèle un rapprochement entre le pronom personnel ancien et d'autres anaphoriques, notamment les démonstratifs qui ont une autonomie syntaxique supérieure et une sémantique plus emphatique. Ce rapprochement, qui nous est donné à voir par la traduction sur un axe diachronique entre le pronom personnel ancien et le démonstratif moderne en français – mais aussi en espagnol –, est également perceptible en synchronie : par exemple, dans le même contexte de la *Segunda partida*, en fin de loi, sont documentés tantôt *lo fazer*, tantôt *esto fazer*. Cette alternance – qui mériterait une étude exhaustive⁴¹ – montre combien les frontières peuvent être floues entre ces deux catégories qui partagent bon nombre de propriétés sémantiques et discursives. Cela peut encore être illustré par un dernier exemple, cette fois dans l'autre sens, avec un démonstratif qui se laisse traduire plus naturellement en français par un pronom personnel :

(56) *HONRRAR E AMAR, E GUARDAR DIXIMOS EN LA LEY ANTE DESTA, QUE DEUE EL REYA SU PUEBLO, e mostramos en que manera. Agora queremos dezir porque razon deue esto fazer.* (Titre X, loi 3)

Nous avons dit, dans la loi précédente, que LE ROI DOIT HONORER, AIMER ET GARDER SON PEUPLE, et nous avons montré en quoi. À présent, nous voulons dire pourquoi il doit le faire.

- 68 On aura retenu comme conclusion, à partir de l'observation de ces exemples et de la constatation que les modifications opérées lors de la version en français auraient été fondamentalement les mêmes pour une modernisation du texte de la *Segunda partida*

en espagnol, que le pronom personnel objet de 3^{ème} personne⁴² possédait des capacités anaphoriques (ou, plus globalement, phoriques) plus développées qu'en espagnol moderne. Ce que nous ressentons aujourd'hui comme confus, à cause de la grande distance qui parfois sépare le pronom de son antécédent, ou parce que le pronom neutre nous semble trop vague pour anaphoriser certains types d'antécédents, était certainement non équivoque dans le cadre de notre texte grâce à des capacités référentielles plus riches du pronom, qui l'apparenteraient à d'autres anaphoriques tels que les démonstratifs. Cette conclusion, nous la circonscrivons pour le moment au seul texte qui nous a servi de *corpus*, mais dans l'hypothèse où elle se vérifierait dans d'autres documents médiévaux, nous serions face à un cas de désémantisation historique cohérente avec l'origine étymologique des pronoms personnels de 3^{ème} personne – lesquels dérivent de démonstratifs latins – et facilement interprétable à la lumière de la théorie linguistique de la grammaticalisation.

69 En effet, l'évolution en espagnol du pronom personnel atone, de l'époque médiévale à nos jours, a été interprétée comme un processus de grammaticalisation⁴³ par lequel le pronom, morphème au départ plus libre, est devenu un morphème lié au verbe, une partie de la flexion verbale. Des phénomènes tels que l'abandon des structures d'interpolation (*dixo que lo non vio*), la fixation de la place du pronom et l'extension du redoublement pronominal à partir de l'époque classique sont autant d'indices de la grammaticalisation du pronom atone, comme l'a montré Joel Rini⁴⁴. À ces données historiques, on a pu en ajouter d'autres⁴⁵, révélatrices du même processus, comme l'érosion phonétique et morphologique que subissent ces pronoms depuis le latin, mais aussi dans l'étape romane, perte phonétique radicalisée à cause de l'apocope pendant la période médiévale, et perte morphologique qui concernera aussi, dès le Moyen Âge, les pronoms de 3^{ème} personne avec les phénomènes du *leísmo*, *laísmo* et *loísmo*, ou encore la disparition des formes de futur et de conditionnel analytique dont ils faisaient partie. Cependant, à notre connaissance, jusqu'à présent, l'érosion sémantique du pronom atone de 3^{ème} personne n'avait pas été décrite comme un développement perceptible dans la période romane. Avec la prudence que nous impose le fait de nous fonder sur l'observation d'un seul texte, nous pourrions ajouter aux phénomènes déjà listés par des recherches précédentes décrivant la grammaticalisation des pronoms atones, celui de la désémantisation, l'un des phénomènes les plus notoires pour ce type de processus en ce qui concerne la perte de « poids » de l'unité linguistique sur le plan paradigmatique⁴⁶.

70 De même, il convient de rappeler que, d'un point de vue théorique, les données présentées peuvent être considérées comme des manifestations d'un fonctionnement syntaxique de l'espagnol médiéval, régi par des forces phoriques qui se seraient affaiblies avec le temps. D'autres spécialistes de la syntaxe castillane médiévale comme Mario Barra⁴⁷ ont pu prouver, par exemple, que les mécanismes de subordination étaient fondamentalement anaphoriques et, plus généralement (*cf.* aussi Javier Elvira)⁴⁸, que la valeur de bon nombre d'unités linguistiques au cours de cette période était plus syntagmatique que paradigmatique, et s'obtenait plus par le contexte que par des propriétés qui leur seraient inhérentes.

71 En somme, la traduction de la *Segunda partida* a fonctionné pour nous comme un révélateur et une source de questionnement sur la connaissance de la langue médiévale : c'est avec le regard traductologique et par l'intermédiaire du français, que nous avons pu mieux cerner certaines caractéristiques de la prose alphonsine.

Notes

1 La traduction en cours est accessible sur le site du SIREM : <http://sirem.ens-lsh.fr/Traduction-de-Las-siete-partidas->

2 Le lecteur intéressé pourra consulter le lexique tenu dans ce but : <http://sirem.ens-lsh.fr/Lexique>.

3 R.A.E, *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid : Espasa-Calpe, 1973 (§ 3. 22. 7).

4 Jean-Claude ANSCOMBRE, « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession », *Revue internationale de philosophie*, 39, 1985, p. 333–349 ; José Luis RIVAROLA, *Las conjunciones concesivas en español medieval y clásico*, Tübingen : Niemeyer, 1976.

5 Pour le *Esbozo*, *ibid.*, par exemple, le subjonctif exprime une possibilité : « *Las subordinadas concesivas pueden hallarse en indicativo o en subjuntivo. En el primer caso se afirma la existencia efectiva de un obstáculo para el cumplimiento de lo enunciado en la principal ; pero la dificultad se rechaza por ineficaz [...] Cuando el verbo subordinado está en subjuntivo, la dificultad se siente solo como posible [...]* », p. 557-558.

6 Luis FLAMENCO GARCÍA, « Las construcciones concesivas y adversativas », in : Ignacio BOSQUE et Violeta DEMONTE (dirs.), *Gramática descriptiva del español*, Madrid : Espasa Calpe, vol. 3, p. 3805 – 3878 ; J. L. RIVAROLA, *op. cit.*, p. 12.

7 Certains auteurs l'appellent aussi « subjonctif polémique » car il peut servir à rejeter une information généralement admise. C'est le cas de J VALLEJO, « Notas sobre la expresión concesiva », *Revista de filología española*, 9, 1922, p. 40-51. Selon FLAMENCO, art. cit., p. 3829 : « *El subjuntivo temático puede servir para refutar algo conocido, expuesto anteriormente o para hacer referencia a un hecho real que forma parte del conocimiento común compartido entre hablante y oyente o para presentar un hecho efectivo que puede ser admitido o rebatido por el interlocutor [...]* ». Tous les auteurs n'acceptent pas l'appartenance de ces phrases aux concessives réelles : ainsi, Emilio Montero suivant Sebastián Mariner et Alexandre Veiga, dans « Las construcciones concesivas pleonásticas y el modo en el castellano medieval y clásico », in : *Antiqua et nova Romania. Estudios lingüísticos y filológicos en honor de José Mondéjar en su sexagésimoquinto aniversario*, Grenade : Université de Grenade, 1993, p. 173 : « *Hay, en consecuencia, oposición entre aunque eres / seas mi hijo, por lo que el subjuntivo polémico no puede agruparse con las reales en indicativo, antes bien debe hacerlo con las hipotéticas, a cuyo tipo pertenecen y de las que son una realización [...]* ».

8 Cette distinction a été proposée tout d'abord pour les propositions causales par Rafael LAPESA, « Sobre dos tipos de subordinación causal », in : *Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos Llorach*, Oviedo, 1978, vol. 3, p. 173 – 205, puis développée par F. MARCOS MARÍN, « A propósito de las oraciones causales. Observaciones críticas », *Cuadernos de filología. Studia linguística hispanica*, 2, 1, 1979, p. 163–171.

9 Mary-Annick MOREL, *La concession en français*, Paris : Ophrys, 1996.

10 *Le bon usage. Grammaire Française*, 12^e éd., Paris-Louvain la Neuve : Duculot, 1986, p. 1680–ss.

11 SOUTET, Olivier, *Les origines de la concession en français, des origines à la fin du XVI^e siècle*, Genève : Éd. Droz, 1990.

12 *Cláusulas y oraciones, Verba*, Anexo 14, Saint Jacques de Compostelle : Université de Saint Jacques, 1978.

13 L. FLAMENCO GARCÍA, art. cit.

14 Chaque langue romane a développé ses propres conjonctions concessives, en rupture avec les conjonctions latines. Malgré la parenté des mécanismes linguistiques employés en latin et dans les langues romanes, il n'y a pas de dérivation directe des unes par rapport aux autres. Il s'agirait plutôt de processus généraux attestés dans de nombreuses langues.

15 « *Mulier, quamuis [macare ke siegat] docta [...] et sancta, uiros in conbentu [...] docere non presumat.* » (dans Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Orígenes del español : Estado lingüístico de la Península Ibérica hasta el siglo XI*, 3^e éd., Madrid : Espasa Calpe, 1950, p. 21.

16 J. L. RIVAROLA, *op. cit.* ; Emilio MONTERO CARTELLE, « Tendencias en la expresión de la concesividad en el castellano medieval », *Verba*, 19, 1992, p. 107–128 ; Javier ELVIRA, « Metonimia y enriquecimiento pragmático : A propósito de *aunque* », *Dicenda. Cuadernos de filología hispánica*, 23, 2005, p. 71–84.

17 La forme *maguer que* n'apparaît que trois fois dans la *Segunda partida*.

18 Pour la citation des exemples, nous suivons l'édition de Gregorio López (Salamanca 1555) – source également de la version du SIREM. Nous avons cependant développé les marques nasales sur les voyelles et autres abréviations (comme <q> > <que>) et nous avons parfois introduit des espaces avant ou après certains signes de ponctuation, tout en respectant les espaces qui séparent parfois un mot ou encore le manque d'espaces entre deux mots.

19 Cf. tableau 29 ci-après pour une présentation par pourcentage des occurrences de *maguer*.

20 José Antonio BARTOL HERNÁNDEZ, *Oraciones consecutivas y concesivas en las Siete partidas*, Salamanca : Editions de l'Université de Salamanca, 1986.

21 *Ibid.*, p. 166.

22 Emilio MONTERO, « La trayectoria cronológica y modal de la expresión concesiva *maguer(a) (que)* », in : Manuel ARIZA (coord.), *Actas del II Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española*, Madrid : Pabellón de España, vol. 1, p. 701 – 710, p. 709.

23 Cf. tableau 28 ci-après pour une présentation par pourcentages des occurrences de *comoquier que*.

24 Les variantes des manuscrits montrent parfois l'interchangeabilité dans les concessives factuelles entre le subjonctif « thématique » et l'indicatif. Dans l'exemple ci-après, la première variante apparaît dans le manuscrit de la British Library, la deuxième dans l'édition de Gregorio López : « *Catiuos & presos como quier que vna cosa son / sean & de vna manera con todo esto grand departimiento ay entre ellos segund las cosas que despues les acaesçe [...]* ».

25 Emilio MONTERO, « Origen, cronología y capacidad de combinación modal de la conjunción concesiva *comoquier que* », in : José Antonio BARTOL HERNÁNDEZ, Juan Felipe GARCÍA SANTOS et Javier de SANTIAGO CUERVÓS (éds.), *Estudios filológicos en homenaje a Eugenio de Bustos Tovar*, Salamanca : Editions de l'Université de Salamanca, 1992, p. 657–666, p. 661.

26 James E. ALGEO, *Mood in the concessive clause in medieval Ibero-Romance*, Université du Wisconsin, 1969, p. 367.

27 Emilio MONTERO, « Las construcciones concesivas pleonásticas... ».

28 Javier Elvira, « Los caracteres de la lengua : Gramática de los paradigmas y de la construcción sintáctica del discurso », in : Rafael CANO (coord.), *Historia de la lengua española*, Barcelone : Ariel, 2004, p. 449–472.

29 *Ibid.*, p. 459.

30 Pour la relation entre le placement syntaxique, dans la phrase et dans le paragraphe, et l'information transmise dans la prose alphoncine, cf. Rafael CANO, (1990) : « Periodo oracional y construcción del texto en la prosa medieval castellana », *Glosa*, 1, p. 13–30 ; « La ilación sintáctica en el discurso alfonsí », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 21, 1996–1997, p. 295–324. Sur l'importance pragmatique de la position initiale, cf. Javier ELVIRA, : « La función cohesiva de la posición inicial de frase en la prosa alfonsí », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 18-19, 1993-1994, p. 243 – 278 ; « La organización del párrafo alfonsí », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 21, 1996-1997, p. 325–42 ; « Los caracteres de la lengua... », p. 461.

31 Ekkehard KÖNIG : « Where do concessives come from ? On the development of concessive connectives », in : J. FISIÁK (éd.), *Historical semantics. Historical word formation*, Berlin : Mouton, 1985, p. 263–282. Cf. aussi Javier ELVIRA, « Metonimia y enriquecimiento pragmático : A propósito de *aunque* », *Dicenda. Cuadernos de filología hispánica*, 23, 2005, p. 71–84.

32 Antonio M. BADÍA, dans « La frase de la Primera Crónica General en relación con sus fuentes latinas : avance de un trabajo de conjunto », *Revista de Filología Española*, 42, 1958-1959, p. 179–210 et dans « Dos tipos de lengua cara a cara », *Studia Philologica : homenaje ofrecido a Dámaso Alonso...*, Madrid : Gredos, 1960, vol. 1, p. 115–139, utilise le terme « *sintaxis trabada* » vs. la « *sintaxis suelta* » du *Poema de Mio Cid*. Le terme « *envolvente* » est employé par la grammaire traditionnelle. Sur l'interprétation de ces termes, cf. R. CANO, « Periodo oracional... ».

33 Ainsi, Pierre GERBOIN et Christine LEROY écrivent, dans leur *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette, 2001–2004, p. 489 : « [...] si la concession porte

sur un fait réalisé ou considéré comme réalisé par le locuteur, c'est le mode indicatif qui est utilisé. Si la concession porte sur un fait qui n'est pas – ou pas encore – réalisé ou considéré comme tel par le locuteur, c'est le mode subjonctif qui est utilisé [...] ». La syntaxe du français est présentée sur ce point comme « [...] totalement différente [...] » de la syntaxe espagnole. Ainsi, les exemples : 1. « *Je sors tous les jours, bien qu'il fasse froid.* » ; 2. « *Je sors tous les jours, même s'il fait froid* », montreraient une inversion des valeurs et des modes par rapport à l'espagnol : 1. fait réel au subjonctif ; 2. fait irréel à l'indicatif. Or, cette distinction n'est pas tout à fait exacte en français, pas plus que son opposé en espagnol, comme nous l'avons déjà montré. Dans une remarque finale, les auteurs signalent : « Il y a une tendance, semble-t-il, dans la langue espagnole contemporaine à employer le subjonctif après *aunque*, même si l'opposition porte sur un fait réel. Cet emploi n'est pas à imiter. Par ailleurs, le français, à cause de l'étrangeté des formes de certains subjonctifs imparfaits, hésite parfois à utiliser *bien que*, *quoique* qui requièrent le subjonctif et tend à les remplacer par *même si*, lui, suivi de l'indicatif. C'est là une négligence de traduction qu'il faut éviter », *ibid.*, p. 491. Nous avons vu que cette « tendance » existe en espagnol depuis le Moyen Âge, et qu'elle se poursuit aujourd'hui avec la même vigueur qu'autrefois, car elle sert à différencier deux types de concessives.

34 Cf. par exemple, R. CANO AGUILAR, « La ilación sintáctica... ».

35 Rafael CANO AGUILAR, « La construcción del idioma en Alfonso X el Sabio », *Philologia hispalensis*, 4 (2), 1989, p. 463-473, p. 471, expose pour la prose scientifique (concrètement pour le *Libro de las estrellas fixas*) d'Alphonse X des caractéristiques similaires à celles que présente la *Segunda partida*. Il est intéressant ici, notamment, de souligner les caractéristiques suivantes : « [...] *proliferación de elementos anafóricos, 'tematización' habitual de los elementos que interesa destacar (con frecuentes caídas en el anacoluto)* ; [...] ».

36 L'antécédent figure en majuscules et ses anaphoriques en gras.

37 Ce type de discordance verbale est aussi fréquent dans d'autres textes alphonsins, comme le signale Jacinto GONZÁLEZ COBAS, « Construcciones anacolúticas en la *Estoria de España* de Alfonso X », in : Javier ELVIRA (éd.), *Reinos, lenguas y dialectos en la Edad Media ibérica. La construcción de la identidad. (Homenaje a Juan Ramón Lodares)*, Francfort-Madrid : Iberoamericana-Vervuert : 2007 (sous presse).

38 En voici quelques exemples : « [...] *ella es luz que alumbra el entendimiento del OME, e faze le conoscer a dios, e el su poderio, e la su justicia : e la su misericordia e muestra les como lo sepan loar, e agradecer el bien que les faze. Otrosi faze les conoscer las cosas espirituales, que segund natura non pueden ser conocidas. E a vn sobre todo, da les carrera para saluacion [...]* », (Titre XII, loi 3) ; « [...] elle est la lumière qui éclaire l'entendement des HOMMES et **leur** fait connaître Dieu, sa puissance, sa justice et sa miséricorde et **leur** montre comment Le louer et lui savoir gré du bien qu'Il **leur** fait [...] ». « *E aun deue EL PUEBLO amar a Dios, por muchas grandes cosas que les promete, e les tiene aparejadas [...]* », (Titre XII, loi 7) ; « Le PEUPLE doit encore aimer Dieu pour les nombreuses et grandes choses qu'Il **lui** promet et qu'Il tient prêtes [...] ». « *E por ende EL PUEBLO, non deue ser atreuido, para perder verguença de su Rey, mas deuen le ser obedientes [...]* », (Titre XIII, loi 16). Autres exemples avec *pueblo* dans V, 6 ; X, 2 ; XII, 3, 8 ; XIII, 1, 2, 8, 13, 14, 16, 19.

39 Pour une vision des différentes structures syntaxiques qui impliquaient une relation anaphorique au xiii^e siècle, cf. Javier ELVIRA GONZÁLEZ, « Los caracteres de la lengua : gramática de los paradigmas y de la construcción sintáctica del discurso », in : Rafael CANO (coord.), *Historia de la lengua española*, Madrid : Ariel, 2004, p. 449-472.

40 L'alternance entre un accord lexical et sémantique du pronom avec le substantif *cosas* est un phénomène commun à d'autres textes médiévaux. Cf. Azucena PALACIOS ALCÁINE, « Sobre un tipo de anacoluto en la lengua medieval », *Analecta malacitana*, XIX (1), 1996, p. 89-99.

41 Il serait intéressant à ce sujet de comparer systématiquement ces occurrences afin de cerner les conditions d'emploi de chacune des expressions et de déterminer si leur alternance est plus fonctionnelle que stylistique ou le contraire. On peut par exemple comparer l'exemple (58) avec : « *Onde los que esto fiziessen, deuen aver pena, como si le matassen [...]* »(XIII, 4) ou

« *Mas si el Rey fuesse tan ninno que non podiesse esto fazer, devenlo conplir por el, aquellos que le touieren en guarda [...]* » (XV, 4).

42 Il n'est pas exclu que les pronoms personnels toniques aient aussi une plus forte capacité anaphorique en espagnol médiéval (cf. quelques occurrences dans les exemples 46 et 47), mais nous limiterons nos conclusions aux pronoms atones, bien plus nombreux dans notre *corpus*. En ce qui concerne les 1^{ère} et 2^{ème} personnes pronominales, évidemment le problème référentiel ne se pose pas.

43 Cf. notamment Joel RINI, « Dating the grammaticalization of the spanish clitic pronoun », *Zeitschrift für romanische philology*, CVI (3-4), 1990, p. 350-370 et « The evolution of the nature and position of the spanish clitic pronoun », *La Corónica*, 24 (1), 1995, p. 173-195, et Mónica CASTILLO LLUCH, *La posición del pronombre átono en la prosa hispánica medieval*, tesis doctoral, Université Autonome de Madrid / Université Paris XIII, 1996, p. 374-380.

44 J. RINI, « The evolution of the nature... », au vu de ces phénomènes date du début du XVII^e siècle l'aboutissement du processus, et confirme ainsi ses conclusions de 1990 : « The evolution of the objective conjugation was a gradual one, beginning with the earliest examples of duplication (late-twelfth century), and reaching its present state by about the first quarter of the seventeenth century, the point at which the object pronouns passed from free lexical morphemes to bound grammatical morphemes. », p. 182.

45 Cf. M. CASTILLO LLUCH, *op cit.*

46 Cf., pour une présentation synthétique des aspects, paramètres et processus de la grammaticalisation, l'article classique de Christian LEHMANN, « Grammaticalization : synchronic variation and diachronic change », *Lingua e stile*, XX (3), 1985, p. 303-318.

47 Mario BARRA JOVER, *Propiedades léxicas y evolución sintáctica. El desarrollo de los mecanismos de subordinación en español*, La Corogne : Toxosoutos, 2002.

48 J. ELVIRA GONZÁLEZ, *op cit.*

Pour citer cet article

Référence électronique

Mónica CASTILLO LLUCH et Marta LÓPEZ IZQUIERDO, « La langue de la *Segunda partida* », *e-Spania* [En ligne], 5 | juin 2008, mis en ligne le 25 juin 2008. URL : <http://e-spania.revues.org/index13013.html>

Mónica CASTILLO LLUCH

IUFM d'Alsace, CIHAM (UMR 5648, CNRS), SIREM (GDR 2378, CNRS)

Marta LÓPEZ IZQUIERDO

Université Paris 8, LMS (UMR 8099, CNRS), SIREM (GDR 2378, CNRS)

Droits d'auteur

© e-Spania

Résumé / Resumen

La traduction française de la *Segunda partida* d'Alphonse X à laquelle nous participons dans le cadre du SIREM nous a amenées à un questionnement linguistique pour et par la traduction. Cet article recueille quelques-unes de ces réflexions. L'étude des conjonctions *maguer* et *comoquier que*, dans l'optique de leur traduction en français, nous conduit à nous interroger sur la valeur de ces deux conjonctions et de l'alternance modale dans les phrases

concessives qu'elles introduisent. Nous proposons une typologie des phrases concessives, et notamment la distinction entre concessives d'énoncé et concessives d'énonciation pour rendre compte de leurs différences dans le texte de la *Segunda partida*. Dans la partie « traduire pour comprendre » nous étudions un phénomène difficilement appréciable depuis une perspective monolingue : la puissance anaphorique du pronom personnel objet de 3^e personne supérieure en castillan médiéval, comparable à celle d'un démonstratif – phénomène et qui est en accord avec la description théorique qui a été faite de l'histoire du pronom atone comme un processus de grammaticalisation.

Mots clés : traduction, conjonction concessive, mode verbal, interordination, pronom personnel, anaphore, grammaticalisation

La versión al francés de la *Segunda partida* de Alfonso X en la que participamos en el marco del SIREM nos ha conducido a un cuestionamiento lingüístico para y por la traducción. Este artículo recoge algunas de estas reflexiones. La necesidad de traducir al francés las conjunciones *maguer* y *comoquier que* nos ha llevado a interesarnos por el valor de estas dos conjunciones y de la alternancia modal en las oraciones concessivas que ambas introducen. Proponemos aquí una tipología de las oraciones concessivas y en particular, la distinción entre concessivas de enunciado y concessivas de enunciación para dar cuenta de sus diferencias en el texto de la *Segunda partida*. En la parte « traducir para comprender », estudiamos un fenómeno difícilmente apreciable desde una perspectiva monolingüe: una potencia anafórica del pronombre personal objeto de tercera persona superior en castellano medieval, comparable a la de un demostrativo – un fenómeno que encaja en la descripción teórica que se ha hecho de la historia del pronombre átono como un proceso de gramaticalización.

Palabras claves : traducción, conjunción concessiva, modo verbal, interordinación, pronombre personal, anáfora, gramaticalización